

22 juil 2022 -07:30

## Déclaration du Premier ministre et de la ministre de l'Énergie

Le gouvernement fédéral a décidé en mars 2022 d'entamer des discussions avec Engie en vue de prolonger l'exploitation des réacteurs nucléaires Doel 4 et Tihange 3 pour une période de dix ans. Cette décision a été prise dans un contexte de modifications géopolitiques majeures en Europe, à savoir la guerre en Ukraine, l'impact de cette guerre sur l'approvisionnement en gaz des pays voisins, l'indisponibilité imprévue de plusieurs centrales nucléaires françaises et l'impact de tous ces éléments sur l'approvisionnement en électricité de la Belgique.

Les discussions sur la prolongation de la durée de vie de Doel 4 et Tihange 3 se déroulent de manière constructive. Dans un accord de principe conjoint, l'État belge et Engie ont convenu des modalités concernant l'approche future, le timing et le cadre des négociations.

Ce cadre consiste en :

1. La prolongation de l'exploitation de Doel 4 et Tihange 3, représentant au total une capacité nucléaire de 2 GW. L'État belge ne sera pas exploitant. Les deux parties sont disposées à discuter et à convenir des conditions de démarrage des réacteurs en novembre 2026, sous réserve de l'approbation des autorités de sûreté.
2. Une structure stable et durable dans laquelle l'État belge et Engie partagent les risques comme les bénéfices par le biais d'une nouvelle société à créer.
3. Les coûts de démantèlement des centrales nucléaires, et de gestion des matières fissiles et des déchets radioactifs sont supportés par l'exploitant. Les coûts de gestion des déchets et du combustible nucléaire usé seront déterminés après une étude, à l'issue de laquelle les discussions s'engageront autour d'un « cap » et d'une prime de risque à définir.

Les parties poursuivront les discussions dans la même atmosphère constructive. Des groupes de travail d'experts seront également mis en place. Tout cela dans le but de parvenir à un accord définitif d'ici la fin de l'année et de le soumettre à la Commission européenne.

Le gouvernement fédéral souligne l'importance de cet accord de principe. C'est un signe de confiance entre les deux parties et important pour la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

*Le Premier ministre et le ministre de l'Énergie donneront plus d'amples informations lors d'une conférence de presse au Bunker à 9h30.*

Alexander De Croo, Premier ministre  
Rue de la Loi, 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://premier.be>  
[contact@premier.be](mailto:contact@premier.be)